



Communiqué de presse

Saint-Denis

Le 09 mars 2015 à 19h30

Tempête tropicale modérée « HALIBA » : amélioration de la situation météorologique

La tempête tropicale « HALIBA » s'éloigne de la Réunion vers l'Est et ses effets (pluies et vents) vont rapidement diminuer.

Les services de Météo France viennent de lever la vigilance renforcée fortes pluies : l'ensemble du département revient sous vigilance fortes pluies ; la vigilance vents forts reste en vigueur sur les zones Nord, Ouest et Sud jusqu'à 22h00.

Déjà, la baisse des précipitations diminue la charge des bassins versants et la décrue sur les voies inondées s'amorce. Plusieurs axes (dont la route du Littoral) restent coupés à la circulation, leur situation donnant lieu à un suivi heure par heure. **Les conseils de prudence aux automobilistes restent donc en vigueur.** Compte tenu de l'état de vigilance de l'ensemble du territoire, les activités de plein air demeurent proscrites.

Dans ce contexte, le préfet de La Réunion constatant un retour progressif à la normale des conditions météorologiques, ne reconduit pas l'arrêté fermant l'ensemble des établissements scolaires. Une grande majorité d'entre eux n'a pas subi de dommages et sera accessible demain.

Toutefois, certaines situations locales telles que des bâtiments inondés ou ruptures de canalisations d'eau courante pourront conduire les maires à laisser fermés certains établissements scolaires pour raison de sécurité ou de salubrité publique.

Les maires qui ont d'ores et déjà annoncé à la préfecture la fermeture des établissements demain sont :

- Saint-Paul
- Le Port
- Saint-Leu
- Sainte-Suzanne
- Sainte-Marie
- Cilaos
- La Possession (4 écoles fermées uniquement)

Pour plus d'informations, les parents d'élèves sont invités à contacter la mairie du lieu de scolarisation de leurs enfants.

Par ailleurs, la qualité de l'eau courante reste dégradée pour de nombreux abonnés, ce qui conduit le préfet de La Réunion à renouveler les consignes suivantes:

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974



- Par précaution, dans les communes où les établissements scolaires seront ouverts il est recommandé de munir vos enfants d'une bouteille d'eau.
- En raison des perturbations sur les réseaux d'eau engendrées par les fortes pluies, il est recommandé aux abonnés qui ont eu à subir des coupures d'eau, ou qui constatent un trouble de l'eau, ou qui présentent des fragilités de leur état de santé, de prendre la précaution de ne pas boire l'eau du robinet.
- Cette eau de réseau peut toutefois être utilisée pour tous les autres usages sanitaire (toilette, wc, lavage...).
- Pour la consommation (boisson, préparation des repas), il est conseillé d'utiliser de l'eau embouteillée, ou à défaut, de faire bouillir l'eau du robinet et de la maintenir à ébullition au moins trois minutes.
- Ces mesures doivent être respectées jusqu'à communication officielle du rétablissement de la qualité de l'eau par les distributeurs.

Site internet de Météo France : www.meteo.re
Site info-route : www.infotraffic.re

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974

